



Nouveau conseil des ministres Relever les défis environnementaux, c'est créer de la richesse

Montréal, le 19 octobre 2018 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) félicite MarieChantal Chassé, députée de Chateauguay, pour sa nomination à titre de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Le RNCREQ se réjouit que monsieur Legault ait indiqué qu'il avait entendu le message des Québécoises et des Québécois pendant la campagne électorale, et qu'il s'apprête maintenant, avec son conseil des ministres, à relever les défis environnementaux. Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) sont prêts à collaborer avec la nouvelle ministre pour relever ces défis en proposant des pistes de solutions concrètes et efficaces, et en mobilisant les décideurs dans toutes les régions. Mme Chassé peut compter sur ce réseau unique, présent sur tout le territoire, reconnu depuis plus de vingt ans comme interlocuteur privilégié du gouvernement pour la concertation en matière d'environnement et de promotion du développement durable.

Pour Marc Bureau, président du RNCREQ, « la lutte contre les changements climatiques, c'est aussi beaucoup d'opportunités pour rehausser le niveau de richesse de tous les Québécois et assurer une qualité de vie à nos enfants. » Le RNCREQ espère d'ailleurs que si le « développement durable » n'est plus dans le titre du ministère de l'Environnement, c'est bien parce que le Premier ministre considère qu'il s'agit d'une vision transversale qui concerne tous les ministères dans sa mise en œuvre. « Une économie verte axée sur la transition énergétique, la protection de notre capital naturel et la mobilité durable est porteuse d'avenir, poursuit Marc Bureau. C'est une occasion pour le Québec d'exercer un leadership, de favoriser la vitalité des régions et de développer des savoir-faire que nous pourrions exporter. »

Le RNCREQ félicite également Andrée Laforest, Jonatan Julien, François Bonnardel et Pierre Dufour, respectivement ministre des Affaires municipales, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre des Transports et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs. Mme Laforest et MM. Julien et Bonnardel détiennent de grandes responsabilités à l'égard des enjeux énergétiques et climatiques, telles la mise en œuvre de la Politique de mobilité durable et l'élaboration d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Seul un arrimage cohérent des différentes politiques de ces ministères, élaborées en partenariats avec le milieu, pourra assurer une efficacité d'action face aux défis environnementaux et économiques du Québec.

– 30 –

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.